

# De l'argent ou des enfants – il faut choisir

Cette injonction reste surtout valable pour les mères : [une étude](#) commandée par l'OFAS montre que les familles définissent la répartition du temps passé au travail et à s'occuper d'enfants à la naissance du premier enfant et que cette répartition demeure. Cela entraîne une cascade de conséquences sur l'évolution des salaires et des rentes des parents.

Une première constatation est que le passage à la parentalité va souvent de pair avec une détérioration de la situation économique, due tant aux frais supplémentaires liés à l'enfant qu'à la réduction du temps de travail, la plupart du temps des mères. Des possibilités de gardes institutionnelles réduisent cette baisse de revenu.

En particulier, les séparations et les divorces sont source de précarité financière, surtout chez les mères. En effet, le revenu de l'activité lucrative des pères ne se modifie guère après la naissance du premier enfant, tandis que les mères subissent à long terme une perte de revenu de 67% par rapport aux pères.

Soulignons également que le revenu des mères n'a pas évolué au fil du temps : dix ans après l'accouchement, les jeunes générations de mères prises en compte dans l'étude ne gagnaient pas beaucoup plus que les mères des générations précédentes.

[Lien vers l'article dans « Sécurité sociale CHSS »](#)

> Autres éclairages sur notre rubrique [Familles >> Politique familiale >> Conciliation vie familiale et vie professionnelle](#)